



Présents :

Elus : Marc LEYGE – Claude FARGES.

Délégués : Guillaume PAYET – Xavier MADRONNET – Alain CHAMINANT – Guy SALLES.

Excusés : Kader HADDOU – Rémi SEIJO LOPEZ

Absents : Serge DEVEIX – Sébastien YEUX – Sébastien NABAL.

RAPPELS :

1 - Projection du power point sur le rôle du Délégué :

Commenter par Marc LEYGE

- Part d'information du District
- Exigences de la mission
- Tenue et comportement
- Les critères indispensables
- Devoir de réserves et charte du Délégué
- Relation avec les clubs
- Relation avec les arbitres
- Gestion des désignations
- Directives générales
- Connaissance des règlements
- Les horaires de présence du Délégué en mission
- Collaboration avec les clubs
- Collaboration avec les arbitres
- La rencontre
- Le rapport du Délégué
- Comment traiter un fait de jeu.

2 – Le rapport du Délégué :

Il doit être retourné au District dans les 48 heures.

3 – La charte du Délégué :

Elle doit être signée par le Délégué avant sa première mission.

4 – Aide-mémoire du Délégué :

Permet au Délégué d'éviter un oubli dans la réalisation de sa mission.



5 – La feuille de frais :

Elle doit être retournée au District dans les 48 heures avec le rapport **accompagnée de sa convocation.**

6 – Questions diverses :

Demande de moyen d'identification du délégué lorsqu'il se présente à sa mission **en cours de réalisation.**

Le Secrétaire de Séance

M. LEYGE

Le Président de la Commission

C. FARGES